



République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Dagana
COMMUNE DE RONKH

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

« RONKH, POLE D'EMERGENCE ECONOMIQUE BASE SUR UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE, ET TIRE PAR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET LES ECHANGES COMMERCIAUX »

MOT DU MAIRE

Le présent document se veut une planification succincte mais essentielle de la commune de Ronkh. La jeune commune de Ronkh (ex communauté rurale) est un immense territoire où sont implantés 42 villages avec chacun ses réalités spécifiques. La nature des uns et les exigences des autres font que la demande sociale est plurielle et quelques fois démentielle, alors que la commune ne dispose que de moyens très limités pour assurer son développement. Notre mission s'inscrit dans la recherche de solutions pour la mise en valeur du potentiel économique de la commune. Ce potentiel se justifie d'abord par la compréhension et l'adhésion des enjeux de la réforme foncière par nos administrés, puis par la configuration physique de notre territoire ensuite par le dynamisme des populations.

Au plan agricole, la commune de Ronkh est en bonne position puisqu'elle contribue près de 20% de la production nationale en riz et elle présente beaucoup d'autres opportunités dans ce domaine. L'élevage avec son cheptel nombreux et varié et ses acteurs déterminés nous réconforte dans la perspective de modernisation du secteur.

Soucieuse d'impulser un développement global et raisonné, l'équipe municipale ambitionne de faire de la commune de Ronkh un espace viable économiquement et socialement, une zone qui réponde aux enjeux actuels de modernisation de notre économie et un territoire enraciné sur les valeurs fondant notre génie mais aussi ouvert et attractif à la fois.

I. CONTEXTE

- Acte 3 de la décentralisation : communalisation intégrale rendant caduc le PLD existant
- Plan Sénégal Emergent : volonté de la commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution
- Code général des collectivités locales en son article 315 stipulant que la commune a comme compétence l'élaboration et l'exécution du PDC en articulation avec les plans de développement départementaux et la mise en œuvre du contrat plan avec l'Etat pour la réalisation de projets de développement.

II. OBJECTIFS

Doter la commune d'un document cadre d'intervention lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs du PSE.

- de dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;

- d'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- d'élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus de planification engagé (PNDL-CTR et CL) suit une logique d'innovation dans une démarche participative et inclusive avec un système de collecte et d'exploitation autre avec comme extrant un modèle de document allégé qui repose sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La préoccupation est d'assurer une meilleure appropriation du PDC par les populations, les élus et les partenaires pour plus de clairvoyance dans l'appui à sa mise en œuvre et son suivi. Les phases suivantes ont marquées le processus :

1. La phase préparatoire :

- Exploitation des documents secondaires (PLD 2010-2015, PLHA 2011, PADT 2016, ...) pour la proposition des thématiques
- Définition de quatre thématiques (Aménagement du territoire et gestion foncière, Développement économique, Développement social, Environnement et changement climatique)
- Création de commissions selon les thématiques retenues et définition des tâches
- Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets)
- Répartition de groupes de travail

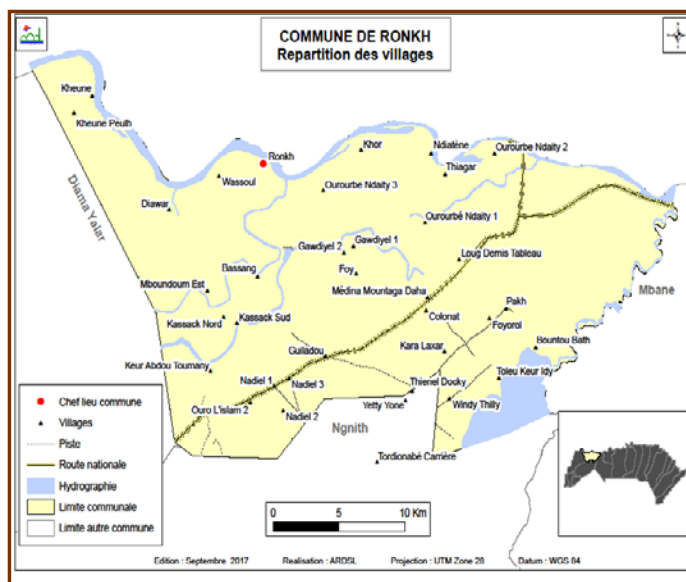
2. Tenue du forum :

- Plénière (Allocutions, rappel de l'importance du cachet participatif du processus de planification et la nouvelle tendance à se limiter à l'essentiel, le contenu des documents, présentation du département, consignes des ateliers et les outils et supports)
- Tenue de quatre ateliers de validation de l'état des lieux et proposition d'actions à réaliser suivant les cinq thématiques définies

3. L'élaboration du PDC

- Mise en place d'un comité de suivi sur la base du comité de pilotage
- Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires en s'appuyant sur les données collectées et validées par les ateliers
- Restitution et validation du diagnostic et du plan d'actions au niveau du comité de suivi.
- Validation, adoption et approbation

IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE



4.1 Situation géographique

Située dans l'arrondissement de Ndiaye et dans le département de Dagana, la Commune de Ronkh couvre une superficie de 687km². Elle est limitée :

- ✓ au Nord par le fleuve Sénégal et la commune de Rosso Sénégal ;
- ✓ à l'Est par les communes de Richard Toll et de Mbane et le lac de Guiers
- ✓ au Sud par la commune de Ngnith ;

4.2 Organisation administrative

La commune est subdivisée en 39 villages dont 20 officiels et 19 non officiels. L'élaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols avait permis de découper la commune en 6 zones de gestion pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Ces zones de gestion sont : Diawar, Kassack Nord, Kassack Sud, Ndiatène, Pakh, Ronkh et Thiagar.

4.3 Caractéristiques démographiques

Ronkh compte une population estimée à 23 974 habitants selon les projections ANSD 2017, soit une densité de 35 habitants/km². La population, avec un profil jeune et une prédominance relative des hommes, est ainsi structurée :

Age/Sexe/Ethnies	Valeur absolue/Pop Total	Valeur relative/ pop Total
Hommes	12 298	51
Femmes	11 677	49
FAR	4 847	41,5
Population jeune (-35 ans)	16 447	69
Population ainée (+ de 60 ans)	1 034	4,3
Enfant < 5ans	3 352	13,98

4.4 Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

La commune se trouve dans deux zones éco géologiques : le Walo et le Diéri.

- Climat : une saison des pluies relativement courte (Juillet-Octobre) et une longue saison sèche (Novembre-Juin).
- Sols et relief : une configuration essentiellement plate avec la présence de quelques levées subactuelles localisées dans la partie riveraine du fleuve Sénégal et des dunes situées dans la zone Diéri ; du hollaldé 19% (environ 11 900 ha), du faux hollaldé 14% (9150 ha), du fondé 45% (28 950 ha), des sols sableux 6 % (4000 ha).
- Eaux de surface : le fleuve Sénégal.
- Eaux souterraines : Le Maestrichtien du secondaire situé environ à 250 m de profondeur et les nappes aquifères du tertiaires et du quaternaire.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1.1. EDUCATION

Trois ordres d'enseignement existent dans la commune de Ronkh: le cycle préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement moyen secondaire.

➔ Préscolaire :

La Commune de Ronkh dispose de deux (2) cases des tout-petits et une école maternelle situées dans les villages de Ronkh et Diawar. Ces établissements comptent un effectif total de 256 élèves dont 126 filles et 130 garçons, soit un taux brut de préscolarisation (TBPS) 11%.

Ce très faible TBPS s'explique par le manque criard d'infrastructures préscolaires. D'autres difficultés majeures sont également enregistrées dans ce sous-secteur de l'éducation, il s'agit notamment :

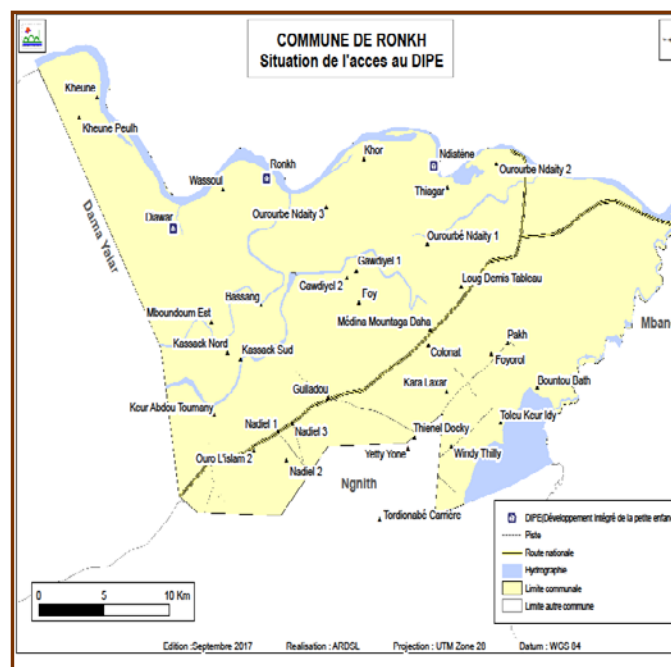
- L'importance des abris provisoires au de la CTP de Ronkh (3 abris provisoires) et le manque de certaines commodités telles que l'eau, électricité, toilettes, rampes et clôture ;
- Le manque de tables-bancs
- Classes avec des effectifs pléthoriques
- Le sous équipement des établissements

Tableau 1: Indicateurs au préscolaire

INDICATEURS	CARACTÉRISTIQUES
Infrastructure	2 cases des tout-petits et une école maternelle
Population scolarisable	2081
Population scolarisée	256
TBPS	11%
Ratio élèves / classes	85
Ratio enseignant / élèves	36.57
Accès aux commodités	Pas d'eau, électricité et toilettes

Source : Enquête PDC 2017

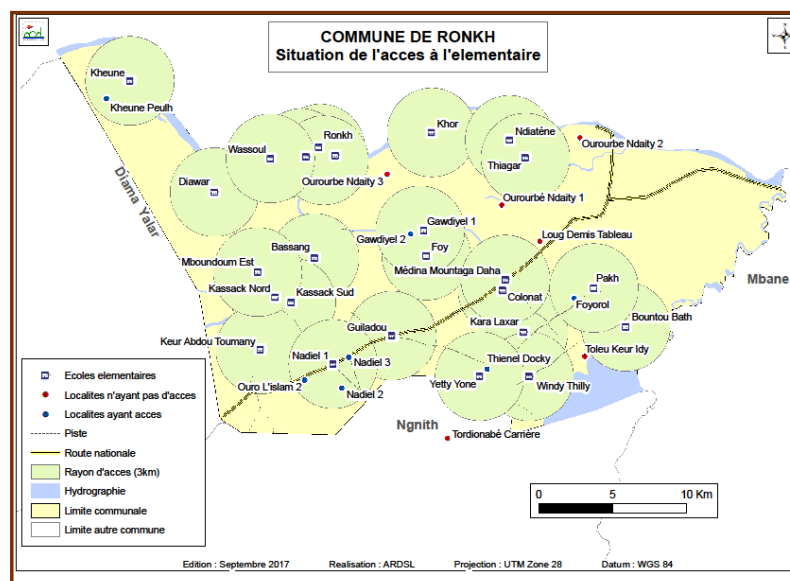
Carte 2: Situation de l'accès au DIPE



➤ Élémentaire

La commune a un bon maillage en établissements élémentaires. En effet, elle abrite 28 écoles élémentaires dont celle de Gawdiyel 2 fermée par manque d'enseignants. Cette bonne couverture en établissements primaires a permis à la commune d'atteindre d'un taux brut de scolarisation de 91%. Le rapport filles-garçons au primaire est de 1,02 grâce aux énormes progrès enregistrés dans la scolarisation des filles.

Carte 3: Situation de l'accès à l'élémentaire



Malgré les performances notées, cet ordre d'enseignement reste confronté à certaines contraintes.

- ✓ l'existence de douze (12) classes multigrades ;
- ✓ l'existence d'une (1) classe double flux ;
- ✓ l'existence de six (06) abris provisoires ;
- ✓ Le manque criard de mobiliers et de matériels didactiques

Tableau 2: Indicateurs au cycle primaire

INDICATEURS	CARACTÉRISTIQUES
Infrastructures	27
Population scolarisable	3716
Population scolarisée	4161
TBS	91%
Ratio élèves / classes	32
Ratios élèves / tables-bancs	2
Ratio enseignant /élèves	41
Accès aux commodités	Eau : 15 écoles/27 écoles Toilette : 22 écoles/27 écoles Clôture : 10 écoles/27 écoles

Source : Enquête PDC 2017

➤ Moyen Secondaire

La commune compte 04 collèges d'enseignement moyen localisés dans les villages de Ndiatène, Diawar, Kassack Nord et Ronkh. Elle vient également d'ouvrir son lycée sis dans le village de Ronkh (trois de salles de classes sont déjà construites). L'enseignement moyen-secondaire enregistre une population de 1088 élèves dont 496 filles (45.5%) et 592 garçons (55.5%) pour un corps professoral de 36 enseignants, soit un ratio de 41 élèves/ enseignant. Il est cependant marqué par une forte concentration des infrastructures dans les parties Nord et Ouest de la commune.

Carte 4: Répartition des infrastructures du moyen-secondaire

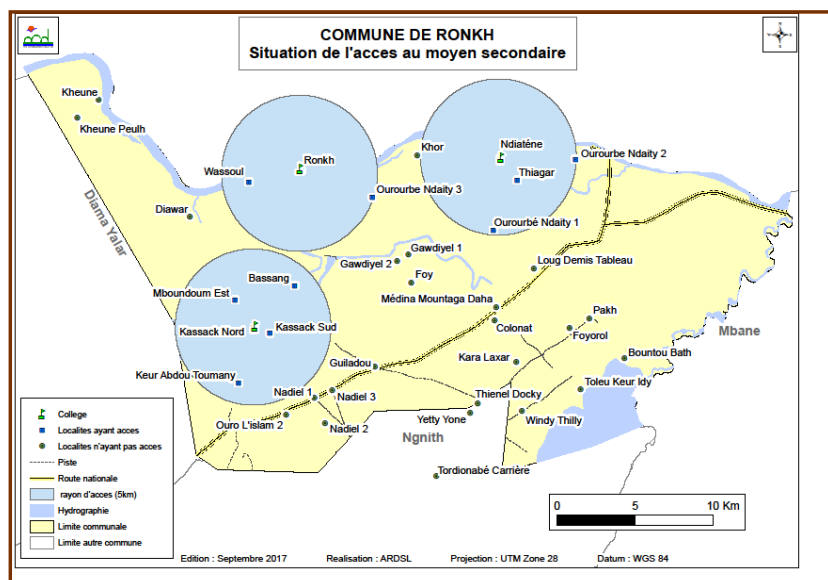


Tableau 3: Indicateurs du cycle moyen-secondaire

INDICATEURS	CARACTÉRISTIQUES
Infrastructures	27
Population scolarisable	2187
Population scolarisée	1088
TBS	49%
Ratio élèves / classes	32
Ratios élèves / tables-bancs	2
Ratio enseignant / élèves	41
Accès aux commodités	pas de passage handicapé et 01 école clôturée

Source : Enquête PDC 2017

➤ L'enseignement arabo-coranique

L'éducation non formelle se distingue par l'existence de deux (02) Daaras situés dans le village Ronkh dont 01 seul dispose de point d'eau potable et plusieurs autres daaras coraniques dans presque tous les villages.

La commune compte également une école franco-arabe qui totalise un effectif de 190 apprenants dont 90 filles. Cet établissement bénéficie de 05 classes et d'un abri provisoire soit un ratio de 32 élèves/salle de classe de et 02 élèves/table banc. Il faut signaler que l'école franco-arabe n'a pas accès à l'eau potable et à l'électricité et n'a pas de mur de clôture.

➤ Alphabétisation

Dans la commune, on note la présence de cinq classes d'alphabétisation en Pulaar : Kassack Nord, Kheune Peul, Bassang, Nadiel, Madina Mountaga

Tableau 4: Récapitulatif du secteur de l'éducation

ATOUTS	GAP	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'existence d'une circonscription scolaire ✓ l'existence des APE fonctionnelles ✓ le fort taux d'enfants scolarisables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ l'insuffisance des enseignants (1) école fermée par manque d'enseignant (Gawdiyel) ✓ l'existence d'abris provisoire (6) et des classes multigrades (12) ✓ l'éloignement des écoles (plus de 2 km), ✓ l'insuffisance des écoles maternelles (la commune n'enregistre que 2 cases des tout-petits) ✓ les effectifs pléthoriques des élèves dans les salles de classe ✓ le faible taux de personnes alphabétisées, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construction de 18 salles de classe ✓ Construction de mur de clôture de 17 établissements ✓ Création d'un collège dans la zone sud de la commune ✓ Réparation de 786 table-bancs ✓ Réparation de portes et fenêtres ✓ Achever la construction du lycée ✓ Acquisition de matériels didactiques et de fournitures scolaires : Lycée, Élémentaires, Franco-arabe et Daaras ✓ Construction de 7 structures préscolaires ✓ Construction et équipement de 31 salles informatiques ✓ Construction de toilettes pour 07 d'établissements primaires ✓ Construction et équipement d'un Daara moderne ✓ Mise en place d'une structure communale de formation professionnelle

1.2. SANTE

1.2.1. Situation générale des structures sanitaires

Du point de vue de la couverture en infrastructures sanitaires, la commune compte cinq (5) postes de santé et de huit (8) cases de santé. En se basant sur les normes établies par l'OMS (un Poste de Santé pour 5000 à 7500 habitants et une Case de Santé pour 2500 à 5000 habitants), la commune enregistre une couverture sanitaire satisfaisante mais qui reste géographiquement déséquilibrée avec une forte concentration des infrastructures dans les zones Nord et Ouest de la commune (Zones de Diawar, Ronkh, Kassack Nord, Kassack Sud et Ndiatène). En effet, la zone de Pakh, située dans la partie Sud de la commune et polarisant dix (10) villages, ne dispose que d'une case de santé. Cette situation pousse les populations à se référer au poste de santé de Ngnith et de Ndiaw à Richard Toll.

Tableau 5: Situation de couverture sanitaire de commune

Normes	PNDS (2009-2018)	Situation de la Commune
Rubriques		
Poste de santé	1/5.000 hbts	1/ 4 795hbts
Infirmier	1/5 000 hbts	1/ 4 795 hbts
Sage-femme	1/2 000 FAR	1/ 970 FAR

Le tableau suivant fait la situation sur l'accès, la qualité et la gestion du service sanitaire dans la commune.

Tableau 6: Qualité du service sanitaire

INFRASTRUCTURES	EQUIPEMENTS	PERSONNEL	ORGANES DE GESTION
Poste de Santé (05) Localités : Diawar, Ronkh, Kassack Nord, Kassack Sud et Ndiatène	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appareil de stockage de médicaments ✓ Ambulance (05) ✓ Lit d'observation ✓ Kit de consultation ✓ Kit d'accouchement et petite chirurgie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Infirmiers 05 ✓ Sage-femme 05 ✓ Assistants stagiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comité de Développement sanitaire dynamique
Case de santé 8 Localités : Thiagar, Khor, Kheune, Wassoul, Nadiel, Colonat, Pakh, Guiladou	Existence de Kits de pansement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ASC ✓ Matrone 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comité de Développement sanitaire dynamique

Source : Enquête PDC 2017

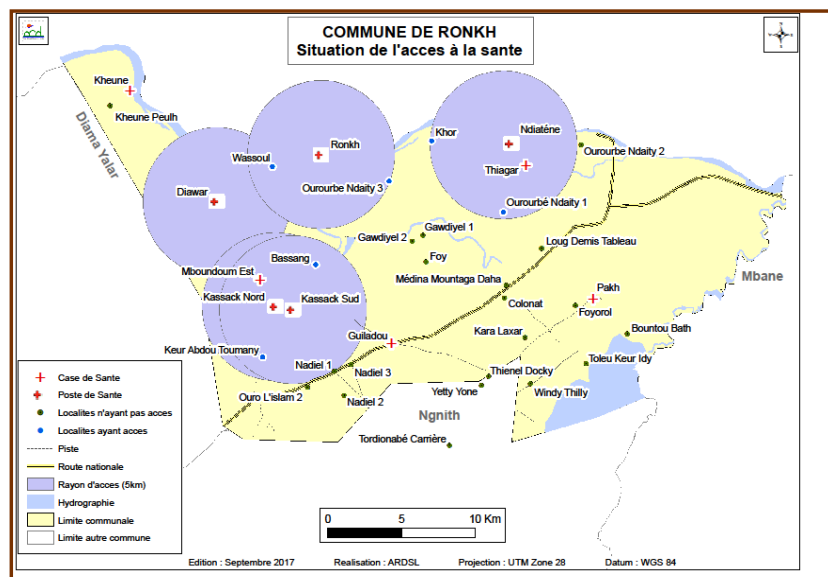
1.2.2. Bilan épidémiologique

Les principales pathologies rencontrées dans la commune sont le paludisme, la bilharziose, la malnutrition, les infections respiratoires aiguës (IRA).

Tableau 7: Récapitulatif du secteur de la santé

ATOUTS	GAP	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ○ Accessibilité des structures sanitaires ○ Disponibilité du personnel ○ Existence de moyens de transports des malades ○ Forte fréquentation des structures de santé ○ Dynamisme des organes de gestion (CGS et CS) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des locaux et du personnel, ✓ Insuffisance d'équipements adéquats, ✓ Eloignement du centre de santé, ✓ l'éloignement des centres d'approvisionnement en produits pharmaceutiques, ✓ Apparition périodique de certaines épidémies, ✓ Forte concentration des structures sanitaires dans les parties Nord et Ouest de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relèvement du plateau technique des structures de santé ✓ Acquisition de deux autres ambulances ✓ Accessibilité des médicaments ✓ Construction de deux postes de santé et de deux cases de santé dans la zone de Pakh

Tableau 8: Situation de couverture sanitaire



1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

La commune a une bonne situation de couverture en eau potable. En effet, elle enregistre un taux d'accès de la population de 97%, soit 697 habitants non desservis à l'eau potable. Seuls les villages de Foy, Gawdiel 1, Gawdiel 2, Keur Abdou Toumany et Ourourbé Ndaity 1 sont dépourvus de point d'eau potable.

Quant à l'assainissement, il n'existe pas de système de collecte et de ramassage des ordures ménagères. Ces dernières sont jetées aux alentours des habitations, aux abords des rues, des cours d'eau et sur des espaces non habités ; ce qui favorise l'existence de dépôts sauvages. De même, la commune ne dispose pas de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées.

Du point de vue de l'accès à l'assainissement individuel, le taux de couverture des ménages à l'assainissement est de 73% dont seulement 46% des ménages disposant de latrines adéquates. Ces tendances montrent que 813 ménages sont encore dépourvus de latrines.

Ainsi, de nombreux efforts doivent être consentis afin d'améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement de la population. Il serait en effet nécessaire d'étendre le réseau d'adduction d'eau potable à tous les villages, de réaliser des infrastructures d'assainissement individuelles et collectives et de mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation des populations sur l'hygiène et la salubrité.

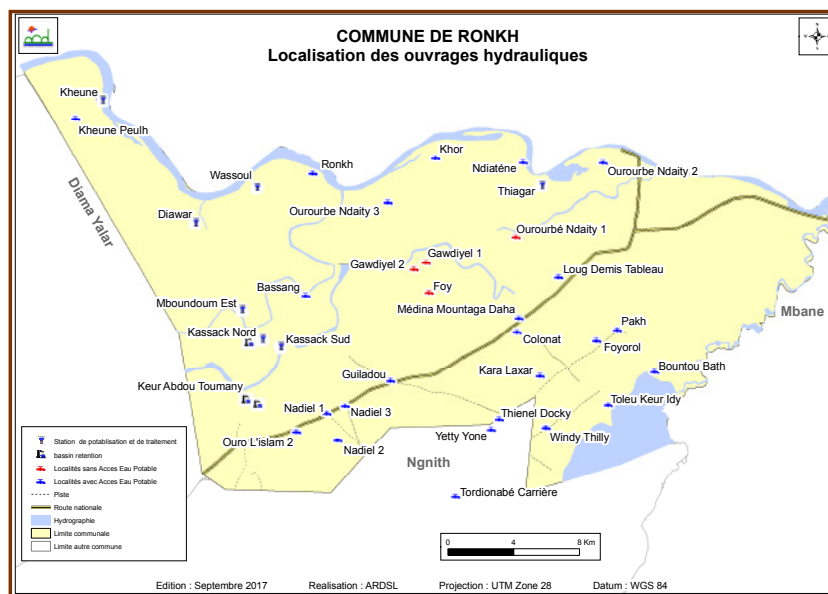


Tableau 9: Récapitulatif du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement

ATOUTS	GAP	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence d'eau de surfaces ○ Existence d'infrastructures et d'équipements hydrauliques adaptés ○ Existence de sites potentiels pour la gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nonaccès à l'eau potable pour les populations des hameaux : Foy, Gaé-Thiagar, Gawdiyel, Gaé –Diawar, Keur Abdou Toumani, Guilado 2, wouro l'Islam 2 ✓ Coût d'accès à l'eau élevé pour les populations ✓ Absence de système de collecte et de gestion des ordures ménagères ✓ Absence de réseaux d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées et pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Extension du réseau d'adduction d'eau potable ✓ Réduction du coût de l'eau ✓ Mise en place d'un système de collecte et de ramassage d'ordures ménagères fonctionnel ✓ Réalisation de réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales

1.4. URBANISME ET HABITAT

Ronkh est une commune à caractère rural marqué par un faible niveau d'urbanisation. La plupart des localités de la Collectivité n'est pas encore lotie (seulement 07 villages sont lotis). De plus, les populations sont surtout concentrées dans la partie Nord de la commune.

Les habitats sont essentiellement dominés par des constructions en ciment, des maisons en banco, en semi dur, en dur, en toit de tôles, des maisons en banco et en toit de paille, etc.

Au niveau des hameaux, les éleveurs peulhs de tradition nomade, ont tendance à se sédentariser. Leurs habitats restent encore précaires, à dominante banco avec des toits en paille.

1.5. SPORTS, CULTURE ET TOURISME

1.5.1. Sports

La pratique sportive est confrontée à un manque d'infrastructures pouvant abriter les nombreuses manifestations sportives et culturelles. Cette situation ne favorise pas le développement des disciplines sportives. Il existe cependant un terrain de football clôturé au niveau du village de Ronkh. Les acteurs du secteur sont également très structurés avec l'existence de 71 associations sportives et culturelles (ASC).

1.5.2. Culture et Tourisme

La Commune renferme un patrimoine immatériel inestimable pouvant considérablement contribuer au développement de la localité. Ce patrimoine peut également permettre de redynamiser le secteur touristique communal marqué par l'inexistence d'infrastructures touristiques (structures d'hébergement, campement, sites de loisirs, etc.), hormis Kassack Nord où se trouve une maison d'hébergement. La commune gagnerait ainsi à promouvoir le secteur touristique en se basant sur sa position géographique et l'existence de certains sites et infrastructures comme :

- L'aéroport international de Dakar-Bango ;
- Les zones d'intérêt cynégétique très riches exploitées par quatre amodiataires partageant le territoire communal.
- La proximité avec le parc national des oiseaux de Djoudj classé patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La présence de la réserve naturelle communautaire de Tocc- Tocc alimentée par le lac de Guiers
- La proximité de la réserve naturelle de Ndiael en phase de revitalisation
- La présence de la forêt de Ndiaw.

1.6. ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un environnement agressé de tout bord (déforestation, pollution, ...) rendant de plus en plus vulnérable le territoire aux changements climatiques.

Le diagnostic du profil environnemental de Ronkh révèle une destruction massive et non contrôlée des forêts transformées en espaces agricoles. On note un lessivage des sols dans certaines zones et une forte utilisation d'engrais et de pesticides potentiellement nuisibles aussi bien pour la nature que pour l'homme.

L'absence d'ouvrages d'assainissement individuel et collectif pose également un véritable problème environnemental dans la commune : prolifération des dépôts sauvages due à l'absence de politique de gestion des ordures ménagères, rejet des eaux usées et défécation à l'air libre, prolifération des plantes aquatiques (typha et Nianthi etc.)

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1 SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1 L'Agriculture

Moteur de l'économie locale, l'agriculture peut encore améliorer ses performances et sa compétitivité en renforçant les infrastructures et le matériel agricole et en mettant en place des circuits de commercialisation de la production agricole.

L'agriculture constitue la principale source de revenu des ménages de la commune. La riziculture est la filière dominante, malgré le développement de plus en plus du maraichage surtout dans la partie Sud de la commune avec différentes spéculations cultivées notamment la tomate, le gombo, la patate douce, l'aubergine, Manioc etc.

La commune assure 65 % de la production rizicole dans le Delta. Cette performance est soutenue par les gros investissements consentis ces dernières années par l'Etat à travers le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS) et le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) avec :

- la création de nouveaux aménagements d'une superficie de 1500 ha ;
- la maîtrise de l'eau par la réalisation des ponts de Demba, de Diambar et de Boundoum Barrage et le curage et faucardage du Gorom (avec le MCA) et du Diavel (PGIRE 1) favorisent la pratique de la double culture;
- l'acquisition et la fourniture de matériels agricoles tels que les moissonneuses batteuses, GMP, tracteurs, batteuses à riz, etc. ;
- le désendettement des producteurs par l'Etat facilitant ainsi l'accès au crédit à la CNCAS.

Ces investissements ont ainsi contribué à :

- l'accroissement de plus 30% du taux de la mise en valeur des terres ;
- l'augmentation de la production en passant du simple au double ;
- l'amélioration des revenus des populations ;
- la fixation de la population dans son territoire ;
- une attractivité du territoire favorisant ainsi l'exode urbain et l'arrivée d'investisseurs vers la commune ;
- l'investissement des capitaux étrangers nationaux dans la culture du riz.

Les terres de Ronkh sont abondantes avec 35.000 hectares de superficies cultivables dont 29.910 ha actuellement exploitées. L'intensification de l'activité agricole entraîne par ailleurs un appauvrissement de plus en plus des sols à cause de la salinisation, du rejet des eaux d'irrigation (absence de réseau de drainage), de l'utilisation de pesticides, etc.

Les agriculteurs sont ainsi organisés en sections villageoises (à l'intérieur du village) et en unions des producteurs par zone. On dénombre quatre(04) unions au niveau des périmètres autogérés : MBoundoum, Thiagar, Kassack Nord et Kassack Sud.

Tableau 10: Situation du secteur agricole

INDICATIONS	SITUATION
Principale spéculation	Riz, Tomate, Gombo, Manioc, Aubergine,
Superficie cultivable	35.000 hectares
Superficie aménagée	31 466 hectares
Superficie cultivée	29 910 hectares
P.I. HORS SAED (Privés)	15787,85 hectares
P.P.I. SAED (PIV)	945,07 hectares
Infrastructures et Equipements	32 unités de décorticage de riz, 14 stations de pompages, Plusieurs dizaines de Moissonneuses et de tracteurs
Production annuelle	142 645 tonnes riz de paddy

Source : Enquête PDC 2017

Tableau 11: Récapitulatif du secteur agricole

ATOUTS	GAP	DEFIS
○ Conditions climatiques favorables à l'agriculture	✓ Attaques importantes des cultures par les insectes et autres parasites	✓ Construction de magasins de stockages de riz ;
○ disponibilité de ressources (terres et eau) propices à l'activité agricole	✓ Difficulté de stockage de la production agricole et intrants	✓ Sécurisation des terres des femmes ;
○ bonne dynamique organisationnelle (organisation Paysanne : SV, GIE, OF ...)	✓ Baisse de fertilité des sols	✓ Desservir la commune en pistes et routes ;
○ Sols cultivables disponibles et adaptés à différentes cultures	✓ Encadrement technique insuffisant	✓ Dotation en équipements et matériels agricoles ;
○ Maîtrise des techniques culturales traditionnelles	✓ Impraticabilité et insuffisance des pistes de production pendant la saison des pluies pour l'écoulement de la production	✓ faciliter l'accès au crédit
○ La diversification agricole est en nette progression dans la commune ;	✓ Les problèmes du financement agricole et de la commercialisation du riz persistent encore.	✓ mise en place d'un mécanisme de commercialisation efficace ;
		✓ encourager la recherche

2.1.2 Elevage

L'élevage est la seconde activité économique après l'agriculture. Il est pratiqué dans tous les villages particulièrement dans la zone Sud de la collectivité. La commune dispose d'un important cheptel composé essentiellement de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins, d'équins et de volaille.

Le pâturage naturel est la principale source d'alimentation du bétail. Il est abondant pendant la saison pluvieuse, mais rare et peu riche en saison sèche.

Le secteur de l'élevage bénéficie également de nombreux atouts tels que l'abondance des pâturages post-cultureux et des sous-produits de la récolte, l'existence des eaux de surface (fleuve, mares d'eau temporaires, etc.), l'existence de foirails, la présence de deux (2) agents vétérinaires et l'existence de quatre (04) parcs à vaccination. Il est cependant confronté à un certain nombre de contraintes liées à l'insuffisance des couloirs de passage du bétail qui accentue les difficultés d'accès aux points d'abreuvement, notamment dans la partie Sud de la commune et la faible structuration des organisations d'éleveurs

Tableau 12: Récapitulatif du secteur de l'élevage

ATOUTS	GAP	DEFIS
○ Région propice à l'élevage (de bovins, d'ovins, et volaille)	✓ Insuffisance de pâturage	✓ Recrutement d'agents vétérinaires
○ Disponibilité de la paille de riz pour l'alimentation du bétail	✓ la transhumance anarchique,	✓ Sécurisation du bétail
○ Existence de parc de vaccination	✓ l'insuffisance de l'encadrement technique des vétérinaires	✓ Construction de parc de vaccination
	✓ les vols de bétail	✓ Modernisation de l'élevage
	✓ La faible structuration des organisations d'éleveurs	✓ Sécurité alimentaire du bétail

2.1.3 Pêche

La pêche pratiquée dans la commune est de type continental caractérisée par une pêche à la ligne et une pêche au filet. Elle est confrontée à une baisse des prises et une raréfaction de certaines espèces liées essentiellement à l'instabilité du régime du fleuve du fait des barrages et induisant la détérioration des écosystèmes, le rejet d'éléments toxiques dans les sources d'eau, l'invasion des plantes aquatiques restreignant les points de débarquement des prises, l'enclavement de beaucoup de sites de débarquement, etc. A cet effet, la pêche est devenue une activité familiale ne permettant même pas de satisfaire les besoins d'autoconsommation.

Ainsi la promotion de l'aquaculture et la pisciculture demeure être la solution alternative pour la survie de cette activité.

2.1.4 Commerce

Généralement exercé par les femmes, le petit commerce est un secteur qui vient en appui aux activités agricoles. En effet, les principaux produits commercialisés dans les marchés sont des produits agricoles, des légumes, condiments, etc. On note également l'existence d'une vingtaine de boutiques spécialisées dans la vente au détail. Elles s'approvisionnent au niveau des grands centres urbains tels que Rosso Sénégal et Richard Toll et de la Mauritanie.

Pour ce qui concerne les infrastructures marchandes, la commune dispose de 02 petits marchés situés au niveau des villages de Thiagar et de Ronkh. Le désenclavement des localités, la construction d'infrastructures marchandes et la structuration des acteurs pourraient contribuer à développer le secteur du commerce et à améliorer sa contribution dans l'économie locale.

2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1 Mine et Energie

L'exploitation des carrières de sable (village de Pakh) et de latérite (à Karalaksar) constitue une importante activité pourvoyeuse d'emplois et de revenus pour les populations locales. Elle constitue également une source de recettes pour la mairie.

Les principales sources d'énergie utilisées sur l'espace communal sont le bois, le charbon de bois, l'électricité, le gaz butane et le gasoil. Le bois et le charbon de bois sont essentiellement utilisés pour la cuisson. L'électricité contribue fortement à l'intensification de l'agriculture irriguée à travers le fonctionnement des stations de pompes et le développement des unités de transformation de riz. En dehors de l'électricité, il faut aussi noter l'existence de motopompes fonctionnant avec du gasoil pour les petits aménagements.

La zone Sud demeurée la partie non électrifiée du territoire communal, vient toutefois de bénéficier d'un projet d'électrification à travers le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC).

On relève par ailleurs la présence d'un réseau d'éclairage public dans certains villages avec un taux de couverture très faible à l'échelle de la Commune.

2.2.2 Postes, Télécommunications et Services Financiers décentralisés

La commune est couverte par les trois réseaux téléphoniques à savoir Tigo, Expresso et Orange. Ces réseaux sont souvent en interférence avec le réseau de la Mauritanie. Le débit internet est très faible et discontinu sur la presque totalité des villages.

Le secteur de transfert d'argent se développe de plus en plus à travers les services tels que Wari et Orange Money.

Ronkh ne dispose pas de radio communautaire. Toutefois, la plupart des localités ont une couverture satisfaisante en télévision et en radio.

2.2.3 Transport et désenclavement

La commune est traversée par la route nationale N°2 du Sud-Ouest au Nord-Est. Elle compte également des pistes de production qui sont dans un état délabré. Cette situation rend difficile la mobilité des personnes, des biens et services surtout en période d'hivernage, d'où la nécessité de réhabiliter ces pistes particulièrement les axes Ronkh-RN2 et Thiagar-Kheune.

Le transport des personnes et des biens est essentiellement assuré par les taxis-motos, les taxis-brousse, les camions et les charrettes. Il faut également signaler que la commune ne dispose pas de gare routière.

Tableau synoptique de transport

ATOUTS	GAP	DEFIS
✓ Proximité de la Route Nationale 2	✓ Etat délabré des pistes recouvertes de latérite (Kassack à Ronkh Boundoum Est à Diawar)	○ Bitumage des Routes
✓ Existences d'établissements humains le long des routes	✓ Pistes impraticable pendant la saison des pluies	○ Réhabilitation des pistes de production
✓ Existence de pistes de production en mauvais état	✓ Absence de gare routière	○ Améliorer le confort et l'offre des moyens de transport
✓ Disponibilité et diversité des véhicules de transport		○ Construction de gare routière

III. PROFIL GOUVERNANCE LOCALE:

3.1. GESTION FONCIERE

3.2 PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal est composé de 46 élus dont 90% d'adultes, 6% de moins de 35 et 4% de plus de 60 ans. Le niveau d'instruction des élus est satisfaisant avec une proportion de 12% de niveau d'étude primaire, 30% de niveau secondaire et supérieur et 20 % des conseillers alphabétisés en langues nationales.

86% des élus locaux exercent leur premier mandat au conseil. De plus, 38% du conseil municipal n'ont reçu aucune formation d'où la nécessité de renforcer les capacités des élus pour un bon leadership local et un pilotage efficace du développement local.

3.3. DISPOSITIF DE BONNE GOUVERNANCE

Le dispositif de gouvernance locale de la commune a été évalué à travers trois (3) domaines liés à la capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations, la capacité de pilotage institutionnel, technique et financier et la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Son niveau de performance générale s'est ainsi établi à 50.5/100. Cette performance moyenne est en partie imputable à la faible prise en compte du développement économique local, à la faible capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune et au faible niveau de participation citoyenne dans la gestion des affaires locales.

Tableau 13: Mesures de performance de la commune

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	9/11
	Promotion du développement économique local (DEL)	4/9
Sous total 1		13/20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	10/19
	Gestion technique	5/16
	Gestion fiduciaire	11.5/22
Sous total 2		26.5/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	7/15
	Engagement des citoyens	4/8
Sous total 3		11/23
Total Performance		50.5/100

Malgré les bonnes pratiques relevées relatives au bon maillage en infrastructures scolaires et à la bonne capacité de gestion technique, de nombreuses faiblesses spécifiques ont été signalées:

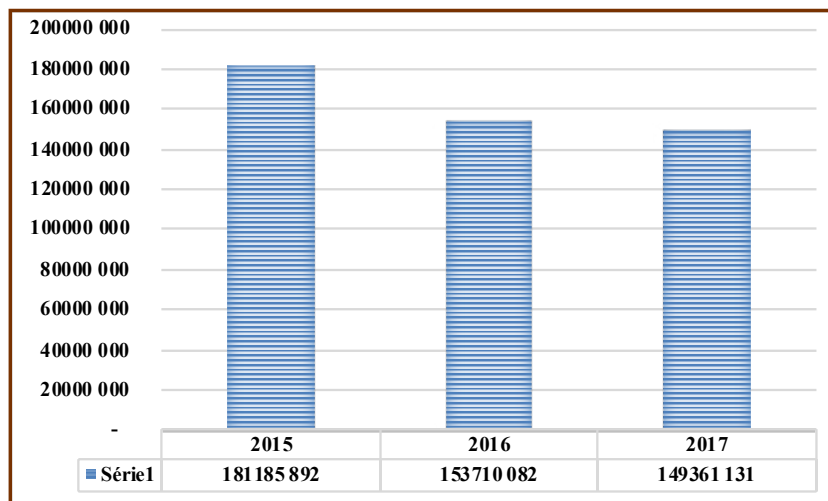
- L'inexistence d'un dispositif de pilotage du développement économique local ;
- Difficulté dans la commercialisation du riz
- L'inexistence de documents de gestion (plan de travail annuel, manuel de procédures, système de suivi-évaluation, plan d'investissement annuel, rapport d'activités annuel, plan de communication, etc.) ;
- Faible prise en compte des besoins spécifiques des femmes et de la lutte contre le SIDA dans le budget
- Déficit en personnel technique qualifié
- Difficultés dans le recouvrement des taxes et impôts,
- Non contribution des acteurs économiques locaux dans le budget
- Non fonctionnement des comités de gestion des infrastructures réalisées
- Non fonctionnement des dispositifs de gouvernance locale (commissions techniques, cadres de concertation et comités de gestion, etc.)
- Déficit des sessions de renforcement de capacités des élus locaux et autres acteurs territoriaux ;

3.3. GOUVERNANCE BUDGETAIRE

Le budget de la commune s'établit en 2017 à 149 361 131 FCFA. Ce budget n'a cessé de baisser de 2015 à 2017 en passant de 181 185 895 FCFA à 149 361 131 FCFA. La proportion du budget allouée à l'investissement était de 60,5% en 2015 et 54% en 2016.

L'analyse budgétaire révèle également que l'essentiel des recettes provient principalement des dotations de l'Etat (Fonds de Dotation de la Décentralisation et fonds de concours), des partenaires au développement (Projets, Programmes et la coopération décentralisée). L'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales pourrait permettre de combler l'insuffisance des moyens financiers de la commune.

Tableau 14: Evolution du budget de 2015 à 2017



3.4. DYNAMIQUE PARTENARIALE

La commune a un tissu partenarial relativement riche et diversifié. En effet, dans le cadre de la coopération décentralisée, elle entretient une bonne relation de jumelage avec les villes françaises de Commercy et Reze. Ce partenariat a ainsi permis de financer beaucoup d'activités dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et du développement économique.

Ronkh peut également compter sur l'appui du PNDL, de l'ARD, de la SAED et des services techniques déconcentrés. Ces acteurs appuient fortement la commune dans l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, l'appui et l'accompagnement à la mise en œuvre des initiatives de développement local, la mobilisation des recettes, le renforcement des capacités des acteurs locaux, etc.

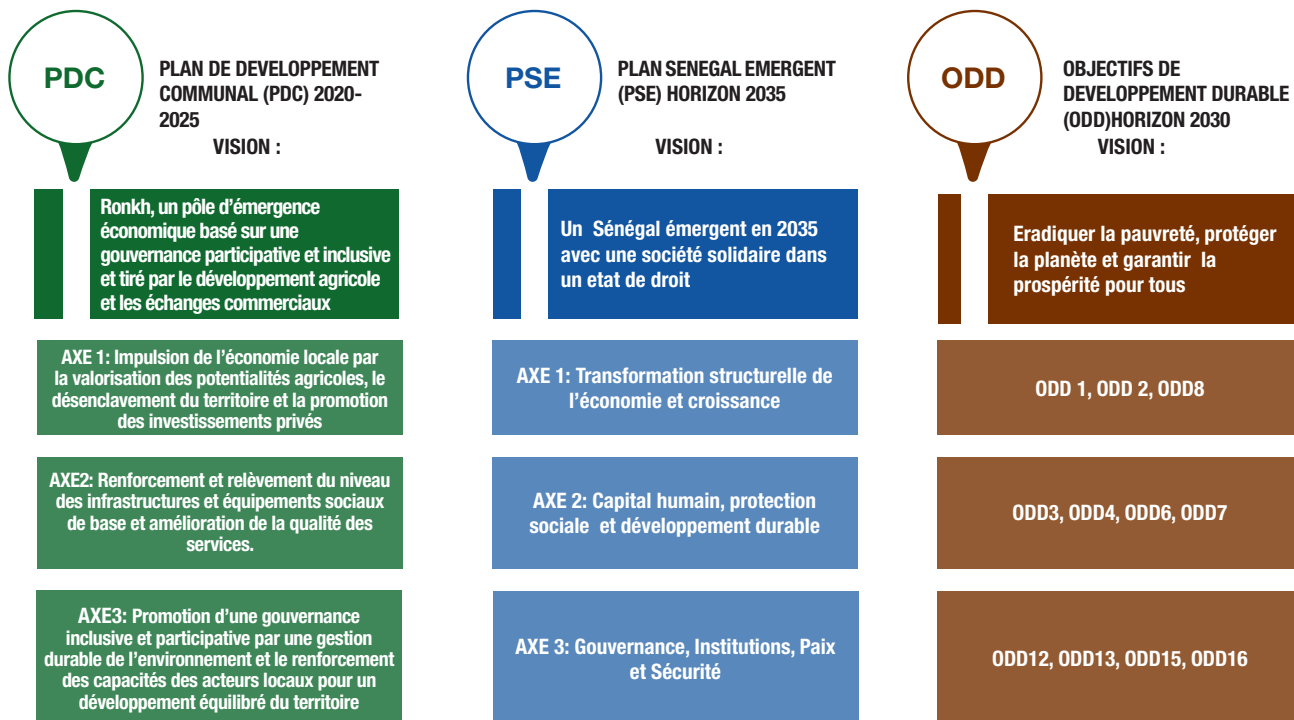
TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES

I. PROJECTIONS SCHEMATIQUES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

La logique de développement de la commune de Ronkh passe essentiellement par la valorisation de ses atouts et potentialités. Le potentiel hydroagricole, les ressources pastorales, la dynamique partenariale et le dynamisme des organisations des acteurs de développement, peuvent ainsi permettre d'inscrire la commune dans une trajectoire de développement économique et social durable.

Pour atteindre cette perspective, la commune ambitionne de devenir d'ici 2035 « un pôle d'émergence économique basé sur une gouvernance participative et inclusive et tiré par le développement agricole et les échanges commerciaux... ». Cette vision repose ainsi sur les enjeux de développement économique, socioculturel et politico administratif tels que définis dans les orientations stratégiques du Plan Sénégal Emergent (PSE) et des Objectifs de Développement Durable. La matérialisation de cette vision contribuera à faire de Ronkh une commune d'attraction, désenclavée, caractérisée par une économie prospère dans un environnement sain, gérée par une administration performante et compétitive et où règnent l'équité et la cohésion sociale.

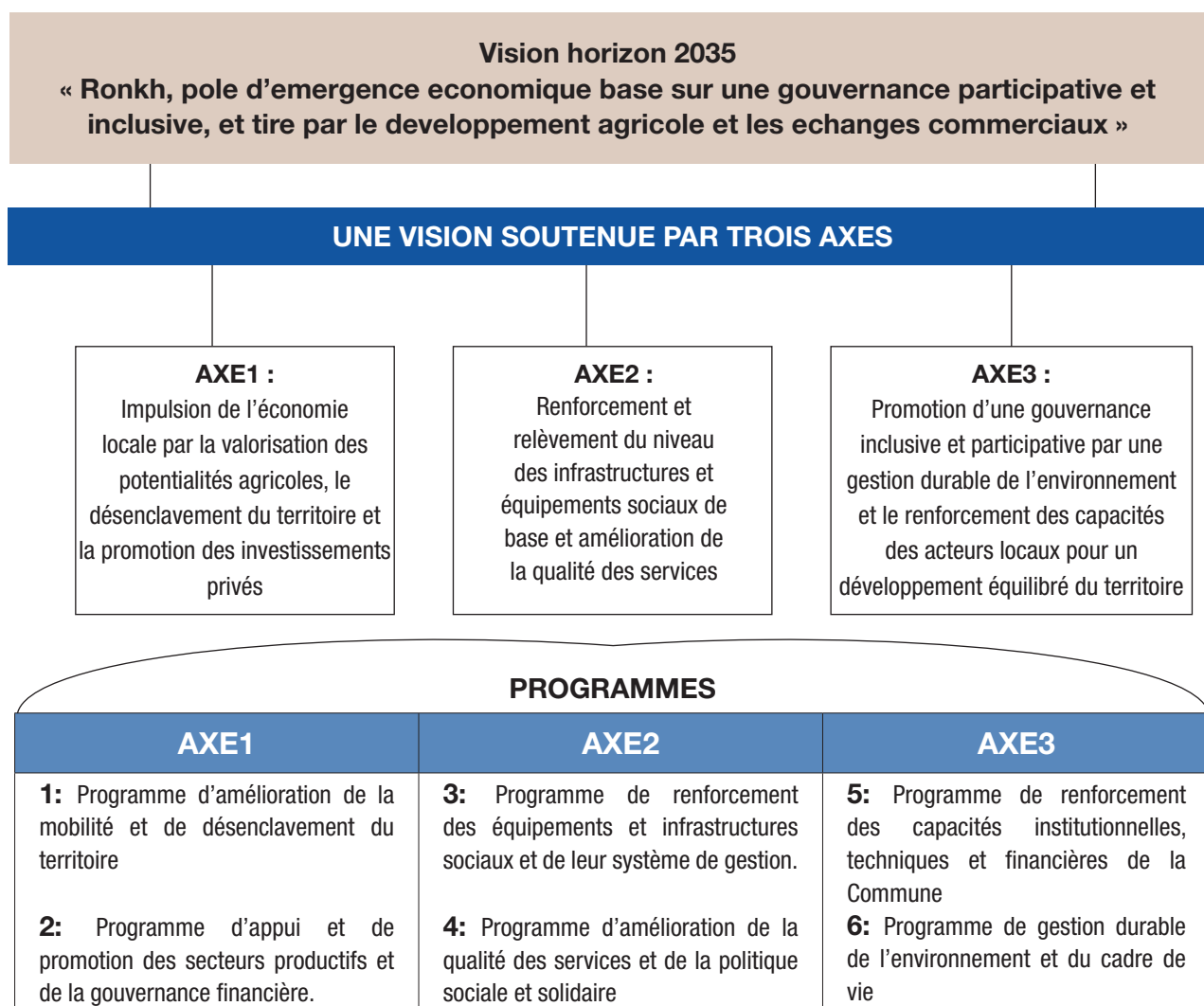
II. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE RONKH AU PSE ET AUX ODD



SCHEMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2035

Cette vision programmatique à l'horizon 2035 repose sur quatre principaux objectifs :

- Le désenclavement de la commune
- La promotion d'une économie locale prospère et compétitive ;
- L'amélioration du bien-être social
- La promotion de la bonne gouvernance ;



III. PROGRAMMES PAR AXE DE DEVELOPPEMENT

AXE 1 : Impulsion de l'économie locale par la valorisation des potentialités agricoles et le désenclavement du territoire ainsi que la promotion des investissements privés

PROGRAMME 1 : Programme d'amélioration de la mobilité et de désenclavement du territoire PAMDT

Ce programme constitue un maillon essentiel pour le développement de la commune. Il vise non seulement à désenclaver Ronkh mais aussi à promouvoir l'économie locale en facilitant une bonne accessibilité des localités et le transport des intrants et de la production agricole.

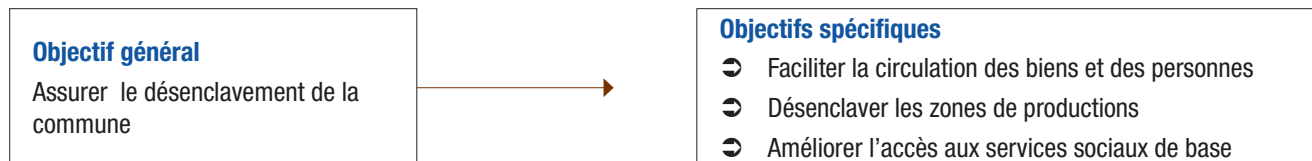


Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
La mobilité des biens et des personnes est améliorée	<p>Construction des pistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Digue ceinture rive gauche: Rosso Sénégal – Thiagar- Ndiatène – Khor – Kher- Ronkh- Wassoul- Diawar- Kheune (45km). ○ Axe Croisement Kassack – Kassack Sud- Kassack Nord (9 km) ○ Axe Ross Béthio- Boundoum Barrage – Kassack Nord – Bassang- Bepar (33 km) ○ Bretelle Boundoum Barrage – Diawar (7km) ○ Réhabilitation des pistes de production : ○ Ronkh – Boundoum Est – Grand casier ○ Kher – Pompage – Foy- Gawdiyel (10 km) ○ Lougue Demis – Thiagar (15 km) ○ Foy – Thiagar ○ Bassang – Kassack Sud – Nadiel (12 km) ○ Kheune - Fourarate – Boundoum Barrage (20 km) <p>Construction de pont Boundoum Est – Kassack Nord (75 m)</p>
Les zones de production sont désenclavées	
L'accès aux services de base est amélioré	

PROGRAMME 2 : Programme d'appui et de promotion de filières agricoles

Ce programme vise à booster l'économie locale en s'appuyant sur l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits agricoles. Il contribue ainsi à la réduction de la pauvreté par la mise en valeur des opportunités de création d'emplois décents et durables. Il est soutenu par des investissements dans les volets d'appui à la production, de transformation et de commercialisation dans les secteurs porteurs de la croissance locale.



Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
Les opportunités économiques sont valorisées	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement de 5000 ha ➤ Mise en place de 2complexes de transformation des produits agricoles ➤ Acquisition de 8 décortiqueuses et construction des abris ➤ Acquisition de 2 tracteurs ➤ Construction de 3 fermes piscicoles ➤ Mise en place de 14 fermes familiales de développement de coqs de races ➤ Construction et équipement d'un centre artisanal ➤ Réhabilitation des marchés de Ronkh et de Thiagar ➤ Mise en place d'une fourragère de 2 ha ➤ Appui à la mise en place d'un central d'achat ➤ Construction de 5 magasins de stockage de riz
Les conditions de travail des acteurs économiques sont améliorées par la formation et le renforcement de leurs équipements	
L'accompagnement des initiatives porteuses	

AXE 2 : Renforcement et relèvement du niveau des infrastructures et équipements sociaux de base et amélioration de la qualité des services

PROGRAMME 3 : Programme de renforcement des équipements et infrastructures sociaux et du système de gestion

Le programme vise à combler le gap constaté au niveau des services sociaux de base. Il permet non seulement de relever le niveau de couverture en infrastructures et équipements sociaux, mais aussi d'améliorer la qualité du service des services sociaux de base et le cadre de vie des populations.



Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
Le gap en infrastructures sociales de base est comblé	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Construction d'une gare routière ⇒ Construction de 7 structures préscolaires à Ronkh, Thiagar, Wassoul, Ndiatene, kheune, Kassack Sud, Madina Mountaga ⇒ Construction des murs de clôtures de 17 écoles primaires ⇒ Construction du mur de clôture du collège de Ndiatène ⇒ Réhabilitation du mur de clôture du collège de Diawar ⇒ Ouverture de 6 centres d'alphabétisation au niveau des différentes zones ⇒ Construction et équipement de 12 salles de classe ⇒ Construction d'un collège à Madina Mountaga ⇒ Construction de deux postes de santé à Colonat et à Kheune ⇒ Construction de deux cases de santé dans la partie Sud ⇒ Construction d'un second lycée à Kassack Nord qui polarisera le collège de Boundoum Barrage ⇒ Construction de toilettes au niveau de 07 établissements primaires ⇒ Construction et équipement d'un Daara moderne ⇒ Appui à la mise en place d'une structure communale de formation professionnelle
La couverture en services sociaux de base est améliorée	

PROGRAMME 4 : Programme d'amélioration de la qualité des services

Le PAQS compte améliorer la qualité du service sanitaire, éducatif et la couverture en eau potable et en assainissement. Il s'agit en effet, d'un important programme permettant de relever le niveau d'équipement des infrastructures sanitaires et éducatives, d'améliorer la gestion des infrastructures, de disposer de personnel de santé et d'éducation qualifié et d'améliorer la qualité du service d'eau potable et d'assainissement.

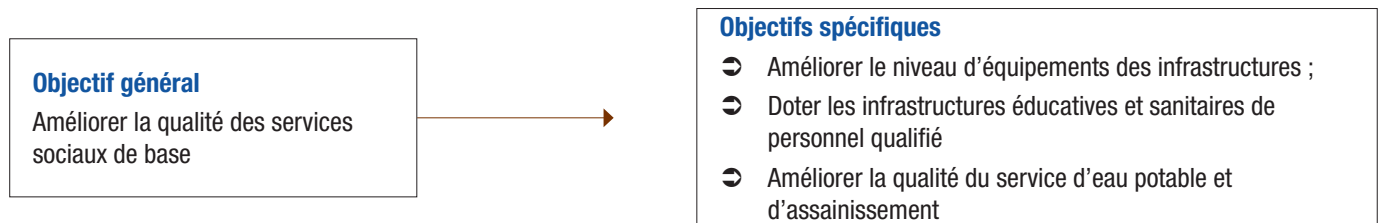


Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
Le niveau d'équipements des infrastructures sociales est amélioré;	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Acquisition de 2 ambulances ⇒ Améliorer la qualité des soins de santé ⇒ Renforcement des plateaux techniques des postes de santé ⇒ Appui au recrutement de 2 enseignants à Gawdiel ⇒ Appui au recrutement de personnel de santé qualifié ⇒ Réhabilitation des salles de classe ⇒ Acquisition de 786 table-bancs ⇒ Aménager des aires de jeux au niveau des 17 écoles ⇒ Construction et équipement de 6 centres multimédia ⇒ Extension du réseau d'adduction d'eau potable vers les localités de Foy, Gaé-Thiagar, Gawdiyel, Gaé –Diawar, Keur Abdou Toumani, Guilado 2, wouro l'Islam 2 ⇒ Construction de 72 blocs sanitaires au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires ⇒ Construction de 1626 latrines au niveau des ménages
Les infrastructures éducatives et sanitaires sont dotées de personnel qualifié	
La qualité du service d'eau potable et d'assainissement est améliorée	

AXE 3 : Promotion d'une gouvernance inclusive et participative par une gestion durable de l'environnement et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour un développement équilibré du territoire

PROGRAMME 5 : Programme de renforcement des capacités institutionnelles et d'appui à la mobilisation des ressources de la Commune

Ce programme contribuera à améliorer le fonctionnement par le renforcement de capacités des conseillers et du personnel de la commune. Il permettra également d'améliorer les capacités de pilotage institutionnel, technique et financière de la commune et une prise en charge de ses compétences.

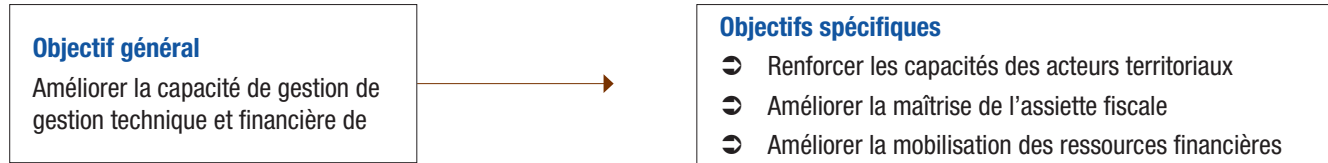


Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
Les capacités des conseillers, du personnel administratif, des acteurs économiques et des membres des OCB sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des élus et autres acteurs territoriaux de la commune ⇒ Organisation chaque d'une session de formation des élus et autres acteurs territoriaux de la commune ⇒ Redynamisation des commissions techniques ⇒ Redynamisation des cadres de concertation ⇒ Mise en place d'une commission fiscalité locale ⇒ Mise en œuvre d'une opération d'évaluation des de recensement cadastral ⇒ Mise en place d'un système d'information foncière ⇒ Mise en place d'une base des imposables de la commune ⇒ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de recouvrement et de mobilisation des ressources locales ; ⇒ Organisation de la semaine d'excellence de la commune de Ronkh (Annuel)
L'assiette fiscale est maîtrisée	
Le taux de mobilisation des ressources est amélioré	

PROGRAMME 6 : Programme de gestion durable de l'environnement et du cadre de vie

Ce programme facilite la restauration du couvert végétal et la lutte contre la dégradation de l'environnement. Il favorise une bonne dynamique de préservation de la nature et du cadre vie de la commune.

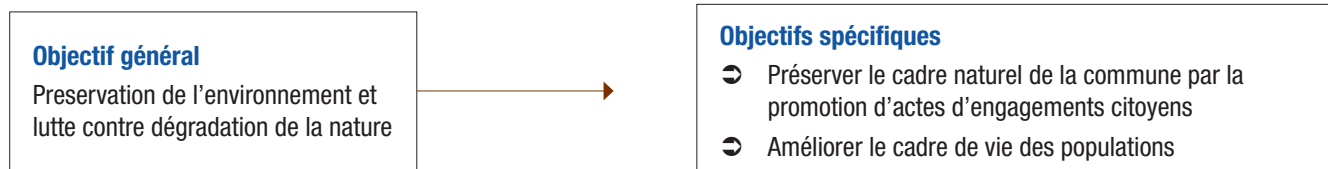


Tableau de déclinaison des résultats attendus	
Résultats attendus	Extrants
Le cadre naturel de la commune est préservé par la promotion d'actes d'engagements citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organisation des journées de reboisement ⇒ Mise en place d'une pépinière communautaire ⇒ Mise en place de 6 unités de fabrique de bio-charbon ⇒ Appui à la vulgarisation des foyers améliorés et des fourneaux solaires ⇒ Mise en place d'un système d'évacuation des boues de vidange ⇒ Mise en place de gestion des eaux pluviales ⇒ Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères ⇒ Création de 2 bois villageois ⇒ Création d'étangs artificiels entourés de rideau végétaux
Le cadre de vie des populations est amélioré	

TABLEAU SYNTHETIQUE DU PLAN QUINQUENNAL PAR AXE ET PROGRAMME

STRATEGIES	PROGRAMMES	NB DE PROJETS	COÛT	% COÛT	% PAR AXE
AXE 1	PAMDT	9	3 975 000	29%	90%
	PAPSP	12	8 361 000	61%	
Sous total Axe 1		21	12 336 000	90%	
AXE 2	PRISG	13	888 400	6,46%	9%
	PAQS	10	430 510	3,13%	
Sous total Axe 2		23	1 318 910	9%	
AXE 3	PCITF	12	70 750	0,51%	1%
	PGDE	6	24 460	0,18%	
Sous total Axe 3		18	95 210	1%	
TOTAL GENERAL		62	13 750 120	100%	

QUATRIEME PARTIE : OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI

I. OPERATIONNALISATION

1.1. ANALYSE DU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT

Le plan d'investissement local (PIL) quinquennal de la commune de Ronkh sur la période de 2018- 2023 est composé de 62 projets pour un montant de 14 875 120 000FCFA. L'importance accordée à l'Axe 1 (plus de 90 % du PIL) se justifie par le fait que le désenclavement et le développement des secteurs productifs (Agriculture, Elevage, etc.) constituent les points phares pour l'essor de la commune de Ronkh. La résorption du gap en infrastructures et les équipements sociaux de base et l'amélioration de la qualité du service viennent en seconde position des enjeux majeurs de ce PIL avec des investissements prévisionnels de 1 318 910 000 FCFA soit 9% du PIL. La réalisation de ce PIL permettra assurer l'épanouissement socio-économique de la population.

1.2. STRATEGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PDC est un outil de planification stratégique et opérationnelle qui fixe la vision du développement de la commune sur le quinquennat. Sa mise œuvre doit mobiliser d'abord les ressources propres de la collectivité. De plus, il appartient au Conseil Municipal de le porter au niveau des organismes nationaux et de rechercher des conventions de financement auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans chacun des secteurs du présent plan. La commune devra également nouer des partenariats avec les collectivités environnantes dans le cadre de l'intercommunalité pour la mise en œuvre de projets et programmes structurants.

II. MECANISME DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

2.1. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

Le suivi de la mise œuvre du PDC sera porté par le cadre communal de concertation, de planification et de Suivi du développement. Cet organe, mis en place lors du processus d'élaboration de ce plan, se chargera également du suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des différents projets et programmes. Le cadre est un mécanisme de promotion de la participation citoyenne qui mobilisera tous les acteurs significatifs du territorial communal. A ce titre, il incombe au conseil municipal de redynamiser les commissions techniques, les comités de gestion, les CIVD et CVD afin de mieux les responsabiliser dans la mise en œuvre et le suivi du plan de développement communal.

Par ailleurs, les membres du cadre de concertation devront s'accorder sur un chronogramme de reporting du suivi des projets et ainsi systématiser l'élaboration d'un rapport annuel de performance tout en définissant les indicateurs de suivi.

2.2. EVALUATION FINALE

Au terme de la mise en œuvre, une évaluation finale sera tenue afin d'apprécier le rapport entre l'idéal fixé et le réel atteint. Elle portera ainsi sur les objectifs, les ressources mobilisées et les résultats obtenus. Cette Evaluation analysera la qualité des extrants, l'apport de la commune dans le financement du PDC, les bonnes pratiques ainsi que les contraintes et difficultés rencontrées.

Elle favorisera la mise en place d'un système de suivi-évaluation pour servir de socle aux futures interventions

PLAN DE DEVELOPPEMENT COM

COMMUNAL (P.D.C) 2020 - 2024

PROJET	DESRIPTIF	SECTEUR	LOCALISATION	COÛT(en milliers)	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	Parties prenantes
Axe 1 : Impulsion de l'économie locale par la valorisation des potentialités agricoles, le désenclavement du territoire et la promotion des investissements privés										
1. Programme d'amélioration de la mobilité et de désenclavement du territoire (PAMDT)										
Construction d'une piste de 45 km	Tronçon entre Rosso Sénégal et Kheune	Transport	Rosso Sénégal – Thiagar- Ndiatène – Khor –Kher- Ronkh- Wassoul- Diawar- Kheune	1 125 000		1 125 000				AGEROUTE/ PUMA
Construction d'une piste de 9 km	Axe Croisement Kassack – Kassack Sud- Kassack Nord	Transport	La RN2 – Kassack Sud- Kassack Nord –	225 000		225 000				AGEROUTE/ PUMA
construction de piste de 33 km	Axe Ross Béthio- Boundoum Barrage – Kassack Nord – Bassang- Bépar	Transport	Ross Béthio- MBoundoum Barrage – Kassack Nord- Bassang- Bépar	825 000		825 000				AGEROUTE/ PUMA
Construction de la bretelle de 7 km	Bretelle Mboundoum barrage- Diawar	Transport	MBoundoum Barrage- Diawar	175 000		175 000				AGEROUTE/ PUMA
Réhabilitation d'une piste de 10 km	tronçon Kher à Gawdiyel	Transport	Kher – Pompage – Foy- Gawdiyel	250 000					250 000	AGEROUTE/ PUMA
Réhabilitation d'une piste de 15 km	Tronçon Lougue Demis – Thiagar	Transport	Lougue Demis – Thiagar	375 000					375 000	AGEROUTE/ PUMA
Réhabilitation d'une piste de 12 km	Bassang – Nadiel	Transport	Bassang – Kassack Sud – Nadiel	300 000				300 000		AGEROUTE/ PUMA
Réhabilitation d'une piste de 20 km	Kheune - MBoundoum Barrage	Transport	Kheune - Fourarate – MBoundoum Barrage	500 000			500 000			AGEROUTE/ PUMA
Construction d'un pont de 75 m	MBoundoume Est – Kassack Nord	Transport	MBoundoum Est – Kassack Nord	200 000		200 000				AGEROUTE/ PUMA
Total PAMDT				3 975 000	-	2 325 000	725 000	300 000	625 000	
2. Programme d'appui et de promotion des secteurs productifs (PAPSP)										

Aménagement d'un périmètre de 5 000 ha	Opération d'aménagement de 5000 ha afin d'augmenter la capacité de production des agriculteurs	Agriculture	Commune	7 500 000		1 875 000	1 875 000	1 875 000	1 875 000	Commune/ SAED/ PDIDAS
Mise en place de 2 complexes de transformation de produits agricoles	Amélioration de la capacité de transformation des acteurs économiques de la couverture en rizerie pour les grandes quantités de production de riz	Agriculture	Commune	100 000		50 000		50 000	50 000	commune/PNDL/ autres partenaires
Acquisition de 8 décoratives et construction des abris	Renforcement des équipements des productrices	Agriculture	Commune	40 000	10 000	10 000		10 000	10 000	commune/PNDL/ autres partenaires
Acquisition de 2 tracteurs	Amélioration de l'accès aux équipements de préparation des sols gérés en PPP avec des GIE	Agriculture	Commune	400 000		200 000		200 000	200 000	commune/PNDL/ autres partenaires
Construction de 2 magasins de stockage de riz	Construction de 2 magasins de stockage d'une capacité de 20 000 tonnes	Agriculture	Commune	100 000				50 000	50 000	Communes/SAED
construction de 3 fermes piscicoles	Projet de développement des activités de la pêche et de l'élevage	Pêche	Commune	45 000		15 000		15 000	15 000	Commune/ANA/ autres partenaires
Mise en place de 14 fermes familiales de développement de coqs races	Construction et équipement des fermes avicoles et formation des bénéficiaires. Les femmes bénéficiaires seront ainsi structurées en GIE.	élevage	2 fermes par zone	14 000	2 000	3 000	3 000	3 000	3 000	Commune/CIMEL/ autres partenaires
Mise en place d'un centre artisanal	Construction et équipement d'un centre artisanal et Renforcement de capacités techniques et organisationnelles de deux GPF les plus dynamiques et de l'association des femmes handicapées sur les métiers de la couture, teinture, fabrique de savon, etc.	Artisanat	Commune	20 000				20 000		Commune/ Chambre des métiers/Autres partenaires

Mise en place d'une ferme fourragère de 2 ha	Identification du site, équipement, formation, gestion groupement des éleveurs pour 20 personnes dont 0,1 ha./pers.	Elevage	Commune	7 000	7 000					Commune/CIMEL/ autres partenaires
Mise en place d'une unité de collecte et de fabrication de ballotte de paille	Une unité avec des équipements de collecte, de conditionnement et de stockage pour l'alimentation du bétail	Elevage	Commune	75 000	75 000					Commune/Autres partenaires
Réhabilitation du marché de Ronkh et de Thiagar	Mise à niveau du marché de Ronkh	commerce	Ronkh et Thiagar	60 000		30 000	30 000		30 000	commune/PNDL/ autres partenaires
Appui à la mise en place d'un central d'achat	Construction et équipement d'un central d'achat pour faciliter la commercialisation du riz	commerce	Commune				PM			Etat/autres partenaires
Total PAPSP				8 361 000	12 000	1 928 000	2 235 000	1 953 000	2 233 000	
TOTAL AXE 1				12 336 000	12 000	2 653 000	4 560 000	2 253 000	2 858 000	
Axe 2 : Renforcement et relèvement du niveau des infrastructures et équipements sociaux de base et amélioration de la qualité des services										
1. Programme de renforcement des équipements et infrastructures sociaux et de leur système de gestion (PRISG)										
Construction d'une gare routière	Gare de station aménagée avec hangar	transport	Ronkh	50 000					50 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Construction et équipement de 7 structures préscolaires	Améliorer l'accès à l'éducation pour tous par la construction et l'équipement de 7 structures préscolaires à Ronkh, Thiagar, Wassoul, Ndiatene, kheune, Kassack Sud, Madina Mountaga	Education	Ronkh, Thiagar, Wassoul, Ndiatene, kheune, Kassack Sud, Madina Mountaga	175 000	25 000	50 000		50 000	50 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Construction des murs de clôtures des 17 écoles primaires	Clôture des écoles élémentaires	Education	Toutes les écoles élémentaires	136 000	24 000	24 000		24 000	40 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Réhabilitation du mur de clôture du collège de Diawar	Améliorer l'accès à l'éducation pour tous	Education	Diawar	5 000	5 000					Conseil départemental de Dagana/Autres partenaires

Construction du mur de clôture de Ndiatène	Construction du mur de clôture du collège afin d'améliorer les conditions d'apprentissage	Education	Ndiatène	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	Conseil départemental de Dagana/Autres partenaires
Ouverture de 6 classes d'alphabétisation	Construction et l'équipement de 6 centres d'alphabétisation et Prise en charge de 2 moniteurs par ans et par zone pour une motivation de 30 000 F /mois pendant 8 mois (Tous les deux ans) avec les accessoires nécessaires (1280000)	Education	Zones de Diawar, Kassack Nord, Kassack Sud, Ndiatène, Pakh, Ronkh et Thiagar.	14 400	2 880	2 880	2 880	2 880	2 880	Commune/DPRE
Construction et équipement de 12 salles de classe	Remplacement d'abris provisoires et construction de nouvelles SDC	Education	Commune	84 000	14 000	14 000	14 000	21 000	21 000	Commune/DPRE
Construction et équipement d'un lycée	Construction d'un second lycée à Kassack Nord qui polarisera le collège de Boundoum Barrage	Education	Kassack Nord	200 000					200 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Construction de 72 blocs sanitaires au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires	Construction de 72 blocs sanitaires au niveau des infrastructures scolaires et sanitaires	Education/ Assainissement	Commune	36 000	5 000	7 500	7 500	7 500	8 500	Commune/ Etat/ autres partenaires
Construction et équipement d'un Daara moderne	Identification site, comité suivi et contrôle, travaux.	Education	Commune	50 000				50 000		Commune/ Etat/ autres partenaires
Mise en place d'un Centre de Formation Technique et Professionnelle	Construction et équipement d'un Centre de Formation Technique et Professionnelle	Education	Commune	50 000					50 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Construction et équipement de deux postes de santé	Améliorer la qualité des soins de santé	Santé	Colonat, Kheune	50 000				50 000		
Construction et équipement de 2 cases de santé	Construction et équipement de 2 cases de santé pour améliorer la couverture sanitaire	Santé	Zone Sud	30 000			15 000		15 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
TOTAL PRISG				888 400	50 880	81 380	113 380	255 380	387 380	

4. Programme d'amélioration de la qualité des services et de la politique sociale et solidaire (PAQS)											
Construction et équipement d'un centre multimédia comprenant une Salle informatique et une bibliothèque dans chaque zone	Education	Commune	60 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Appui au recrutement de 2 enseignants à Gawdiel	Education	Commune		PM							Etat
Aménager des aires de jeux au niveau des 17 écoles	Education	Commune	17 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	5 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Raccordement de 12 écoles à l'eau potable	Education/ Hydraulique	Commune	36 000	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Extension du réseau d'adduction d'eau potable	Hydraulique	Foy, Gaé-Thiagar, Gawdiyel, Gaé –Diawar, Keur Abdou Toumani, Guilado 2, wouro l'Islam 2	120 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	40 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Appui à la construction de 1626 latrines au niveau des ménages	Assainissement	Commune		PM							Commune/ Etat/ autres partenaires
Acquisition d'équipements sanitaires pour les structures sanitaires	Santé	Diawar, Wassoul, Ronkh, Kassack Nord, Ndiatène, Kassack Sud, Thiagar, Nadiel, Colonat, Pakh, Guilado	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Acquisition de 2 ambulances	Santé	Commune	30 000					15 000	15 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
Clôture des aires de jeu dans les zones	Sport	Commune	90 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	30 000	Commune/ Etat/ autres partenaires	
TOTAL PAQS			430 510	70 200	70 200	70 200	70 200	85 200	85 200	119 710	

TOTAL AXE 2		1 318 910	121 080	151 580	198 580	340 580	507 090	
Axe 3 : Promotion d'une gouvernance inclusive et participative par une gestion durable de l'environnement et le renforcement des capacités des acteurs locaux pour un développement équilibré du territoire								
5. Programme de renforcement des capacités institutionnelles, techniques et financières de la Commune (PCITF)								
Redynamisation des commissions techniques pour une meilleure prise en charge des compétences transférées	Gouvernance	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Redynamisation des cadres de concertation	Gouvernance	Commune	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Mise en place d'une commission fiscalité locale	Gouvernance	Commune	2 000	2 000				Commune/ Centre des services fiscaux
Réalisation d'une opération de recensement cadastral	Gouvernance	Commune	10 000					Commune/ Centre de services fiscaux/ Autres partenaires
Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation des ressources fiscales	Gouvernance	Commune	2 500	500	500	500	500	Commune/ Centre de services fiscaux/ Autres partenaires
Réactualisation et mise en œuvre du POAS	Gouvernance	Commune	5 000		5 000			Commune/SAED/ PDIDAS
Organisation de la semaine d'excellence de la commune de Ronkh (Annuel)	Gouvernance	Commune	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Commune/ Etat/ autres partenaires

Organisation de session de formation des élus locaux et des chefs de village sur leurs rôles et responsabilités	Gouvernance	Commune	3 000	1 500			1 500			Commune/ Etat/ autres partenaires
Sessions de formation des élus et autres acteurs territoriaux sur le développement économique local et le marketing territorial	Gouvernance	Ronkh	3 000	1 500		1 500				Commune/ Etat/ autres partenaires
Session de formation des élus et autres acteurs territoriaux sur les enjeux lié changement climatique	Gouvernance	Commune	1 500			1 500				Commune/ Etat/ autres partenaires
Formation des membres de bureau de 50 OCB sur la gestion administrative et financière et sur le leadership	Gouvernance	Commune	7 500	1 500		1 500	1 500		1 500	Commune/ Etat/ autres partenaires
Mise en place et animation d'un comité de suivi de la dynamique intercommunale et des partenariats de coopération	Gouvernance	Commune	1 250	250		250	250		250	Commune/ Etat/ autres partenaires
TOTAL PCITF										
70 750										14 250
20 750										15 750
10 750										9 250
6. Programme de gestion durable de l'environnement et du cadre de vie (PDGE)										
Organisation des journées de reboisement	Environnement	Commune	2 500	1 250			1 250			Commune/ Etat/ autres partenaires
Mise en place d'une pépinière communautaire	Environnement	Commune	2 000			2 000				Commune/ Etat/ autres partenaires

Construction et équipement de 6 unités de fabrication de bio charbon	Construction et équipement d'une unité de fabrication de bio-charbon au niveau de chaque zone	Commune	12 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	4 000	Commune/ Etat/ autres partenaires
Appui à la vulgarisation des foyers améliorés et des fourneaux solaires	Subvention de 20 foyers améliorés et des fourneaux solaires par zone et formation des artisans sur techniques de fabrication	Commune	3 960	660	660	660	1 320	660	660	Commune/ Etat/ autres partenaires
Mise en place d'un système d'assainissement	Acquisition d'équipements de collecte et d'évacuation des ordures ménagères, des boues de vidange et des eaux pluviales, aménagement de site de déversement et formation et sensibilisation des acteurs	Commune								Commune/ Etat/ autres partenaires
Création de 2 bois villageois	Gestion concertée et suivi entre les OCB et le conseil municipal	Commune	4 000		2 000		2 000			Commune/ Etat/ autres partenaires
TOTAL PDGE			24 460	3 910	6 660	2 660	6 570	4 660		
TOTAL AXE 3			95 210	18 160	27 410	18 410	17 320	13 910		
TOTAL GENERAL			13 750 120	151 240	4 738 990	2 869 990	2 610 900	3 379 000		

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67



ard-sl@ardsaintlouis.org



www.ardsaintlouis.org

